



Budget participatif 2025 : à vous de décider !

La Ville d'Évian relance son budget participatif pour 2025. Avec une enveloppe de 100 000 € alloués, les habitants sont invités à proposer et voter pour des projets qui amélioreront leur quotidien.

Un formulaire vous permet de soumettre votre idée dans l'une des quatre familles de projets suivantes :

- ▶ Aménagement urbain et espace public
- ▶ Social et parcours de vie
- ▶ Sport et éducation
- ▶ Associatif

Pour être éligible, votre projet doit respecter les critères suivants :

1. Projet d'intérêt collectif :

Le projet doit bénéficier à l'ensemble des habitants ou à une partie significative de la population (quartier, groupe d'âge, etc.).

2. Réalisation sur le territoire communal :

Le projet doit être réalisé sur le territoire d'Évian et concerner les infrastructures ou services de la commune.

3. Appartenance à une des quatre familles :

Le projet doit appartenir à l'une des quatre familles définies dans le cadre du budget participatif :

- Aménagement urbain et espace public
- Social et parcours de vie
- Sport et éducation
- Associatif

4. Faisabilité technique et juridique :

Le projet doit être techniquement réalisable et conforme aux règles et réglementations en vigueur (urbanisme, sécurité, accessibilité, etc.).

5. Budget respectant les limites fixées :

Le coût du projet doit être estimé et rester dans les limites du budget participatif alloué par la ville. Le budget total pour 2025 est de 100 000 €, chaque projet doit donc respecter ce montant.

6. Durabilité :

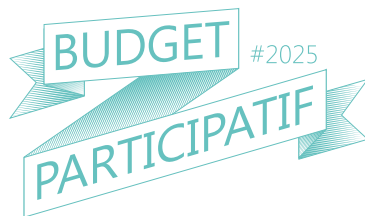
Le projet doit avoir un impact positif à long terme et, dans la mesure du possible, prendre en compte des critères de durabilité environnementale.

7. Projet non commercial et non lucratif :

Le projet ne doit pas avoir de visée commerciale ni générer de bénéfices pour des entreprises privées.

8. Implication des habitants :

Les projets favorisant la participation des habitants, l'engagement citoyen ou l'animation locale sont encouragés.



Merci de renseigner les champs suivants :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Email :

Quartier :

Quel âge avez-vous ? -18 18-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65 et+

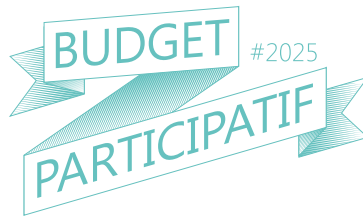
1-Famille du projet : Aménagement urbain et espace public
 Social et parcours de vie
 Sport et éducation
 Associatif

2/ Titre du projet :

Donnez un nom simple décrivant votre projet

3/ Description du projet :

Décrivez en quelques lignes l'idée de votre projet et ce que vous souhaitez réaliser.
Pourquoi ce projet est-il important ?
Qui en bénéficiera ?



4/ Objectifs du projet :

Quels problèmes ce projet résout-il ? Quels sont les impacts attendus sur la communauté ?

5/ Lieu de réalisation du projet :

Où votre projet sera-t-il mis en œuvre ? Veuillez indiquer un emplacement précis dans la ville

6/ Public ciblé :

Qui sera principalement concerné par ce projet ?

Par exemple : les enfants, les adolescents, les seniors, l'ensemble des habitants du quartier, etc.

7/ Budget estimé :

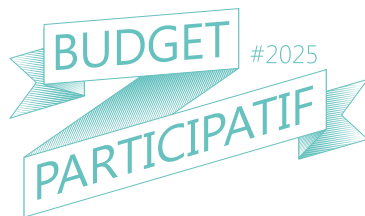
Quel est le coût estimé pour réaliser votre projet ? Fournissez une estimation si possible : coûts des matériaux, main-d'œuvre, etc.. Assurez-vous que votre estimation respecte la limite de 100 000 €.

8/ Partenariats envisagés :

Votre projet peut-il être soutenu ou co-réalisé par des associations, entreprises locales, ou autres organismes ?)

9/ Projet durable :

Votre projet inclut-il des mesures pour respecter l'environnement, réduire les déchets, utiliser des matériaux durables, etc. ? Si oui, précisez comment.



Documents supplémentaires (facultatif) :

Vous pouvez joindre des croquis, des plans, ou tout autre document permettant d'illustrer votre projet.

Engagement du proposant

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

certifie que les informations fournies dans ce formulaire sont exactes et que le projet soumis respecte les critères du budget participatif.

Date :

Signature :

Remise du questionnaire

Sous enveloppe à l'accueil de la Mairie ou par mail à l'adresse anousdejouer@ville-evian.fr

Merci pour votre participation !

Votre projet sera étudié et pourra être soumis au vote des habitants de la Ville d'Evian.
Pour toute question, vous pouvez nous contacter au 04 50 83 10 91 / courrier@ville-evian.fr.